

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 50
Membres absents : 28
Procurations : 13

Séance du 15 février 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le mercredi 15 du mois de février, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Date de convocation : 09/02/2023
Date de transmission : 21/02/2023
Date de mise en ligne : 22/02/2023

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONE Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, Mme FERRANDEZ Françoise, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. OTT Jean-Martin, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RINQUEBACH Ariane, Mme ROSSE Christiane, M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMIDIGER Pascale, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme CAILLEAUX Hélène, M. GABRIEL Guillaume, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), M. KAHRIC Franck, M. LATSCHA Gaston (pouvoir à Mme CHAPPEL Josiane), Mme LEFEBVRE Martine, M. MARTIN Anthony, M. LITZLER Thierry, M. MULLER Hubert, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. JUCHS Bernard), Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna (pouvoir à Mme GANGLOFF Karin), M. RIBSTEIN André, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël (pouvoir Mme BACH Céline), M. SCHACHER Francis (pouvoir à Mme ROSSE Christiane), M. SCHICKLIN Julien, M. SCHMITTER Bernard (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. SCHOTT Jean-Louis, Mme SFEIR Lola (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne (pouvoir à M. GISSY Bertrand), M. STRIBY Patrick (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. KASTLER André), M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

2^{ème} QUESTION

Motion de soutien au projet 5A3F dans le cadre de l'enquête publique unique portant sur la Déclaration d'Utilité Publique et l'Autorisation Environnementale (DELIBERATION n° 2023-002)

Le Département du Haut-Rhin, et désormais la Collectivité européenne d'Alsace, travaillent depuis de nombreuses années, en association étroite avec Saint-Louis Agglomération et les communes d'assiette du projet, à la concrétisation de l'Aménagement pour l'Amélioration des Accès Autoroutiers de l'Agglomération des 3 Frontières, appelé projet 5A3F.

Cette opération destinée, dans un premier temps, à garantir une réelle sécurité de l'échangeur de l'A35 en résorbant les risques de remontée de files liés à la configuration actuelle de cette infrastructure est devenue un projet bien plus large à même d'améliorer l'ensemble du trafic routier et des mobilités douces à l'échelle du cœur de notre Agglomération.

Les nombreuses discussions et les groupes de travail communs entre les élus du territoire et la Collectivité européenne d'Alsace ont permis d'aboutir à un projet de grande envergure qui permettra de répondre aux besoins actuels mais également futurs dans la mesure où il prend en compte les aménagements projetés à long terme tout en associant une dimension spécifique concernant les mobilités douces (pistes et itinéraires cyclables hors des axes routiers, passerelle dédiée aux mobilités douces traversant l'A35 et la voie sous douane).

Cette approche permettant de concilier les différentes formes de mobilité ainsi que la co-construction du projet entre les différents acteurs du territoire a permis de solliciter les partenaires helvétiques du territoire qui, dans le cadre du « Programme d'Agglomération de 4^{ième} Génération » ont décidé de contribuer fortement au financement de cette opération.

Aussi pour soutenir ce projet, il est proposé au Conseil de Communauté d'adopter une motion de soutien à cette initiative afin qu'elle puisse être portée à l'enquête publique, et ce afin de montrer le soutien fort de l'agglomération à ce projet indispensable au territoire et qui permettra de retrouver une sérénité perdue depuis des dizaines d'années.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité cette motion de soutien.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 20 février 2023

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

